



SAINT-GERMAIN-DU-BEL-AIR

Mairie
46310 Saint Germain du Bel Air
Horaires: Mardi 14h-18h Jeudi et vendredi 8h-12h
Téléphone : 05 65 31 02 12
Télécopie : 05 65 24 51 81
Messagerie : mairie-saint-germain@orange.fr
www.saintgermaindubelair.fr
Blog: <http://mairie-stgermaindubelair.over-blog.com>



Le mot du Maire

Mesdames, Messieurs,
Chers habitants,

La vie de notre commune s'inscrit dans notre territoire national mais également dans le mouvement mondial qui touche l'ensemble des habitants du monde. Ainsi, nous traversons des changements économiques avec la mondialisation du commerce, les changements de mentalités autour du rapport entre les femmes et les hommes, les grands problèmes mondiaux avec les guerres qui entraînent l'arrivée de migrants. À plus grande échelle encore, nous sommes confrontés à un point de non-retour face aux bouleversements climatiques qui arrivent à grands pas.

Cette année 2019 a été marquée par la mise en action de différents projets dans des domaines très divers, mais ils ont tous un point commun qui est celui de la modernisation de notre commune.

Plusieurs investissements étaient d'une absolue nécessité à cause d'une vétusté déjà bien entamée et d'autres ont été envisagés pour créer un avenir préparé et ouvert. D'autres projets n'ont pas encore vu le jour parce que comme l'a écrit le grand peintre Nicolas Poussin,

« Ce qui vaut la peine d'être fait vaut la peine d'être bien fait. »

Les travaux de notre salle des fêtes ont enfin pu commencer en juin avec 2 mois (de plus) de retard. Le bâtiment est à ce jour hors d'eau et hors d'air. Le calendrier est à ce jour respecté par l'ensemble des entreprises. La livraison finale doit avoir lieu en mai.

.../...



En 2019

- Les naissances
 - Axel MARROU
 - Diego BALDY
 - Anaïs MOULIGNEAU
 - Méline BOITEUX
 - Kélya DENEUX
 - Thomas COURTIOL
 - Lilian GARDES
 - Léo DESCAMPS
- Les mariages
 - Raymond BRUNET
et Chantal COCULA
 - Karl TALBOT
et Claire CHESSE
 - Philippe LHOMET
et Amélie SANCHEZ
- Nous ont quittés
 - Jacqueline BEDUER-BORIES
épouse HORNEZ
 - Jean DALET
Epoux THIERES Odette
 - André COCULA
Epoux FONTANEL Odette
 - Yvette LEBOUCHER
Veuve VIALARD
 - Denise FONTANEL
Veuve THIERES

.../...

En octobre nous avons pu mettre les premiers coups de pioche ou plutôt de pelle mécanique sur le chantier de renouvellement de notre station d'épuration. Les 3 bassins sont aujourd'hui prêts à recevoir de jeunes plants de roseau pour une mise en service en mars. Cet équipement d'un fonctionnement naturel nous permettra d'être en capacité de pouvoir accueillir de nouveaux habitants et d'améliorer aussi la qualité de traitement des eaux usées du bourg.

Au mois d'avril nous avons eu le plaisir de voir arriver au Camping Anne et Thibault LAMBELIN que nous avons sélectionné pour en prendre la gérance. Après une première saison très satisfaisante, ils ont décidé d'investir pour améliorer les conditions d'accueil des vacanciers et moderniser le snack afin d'apporter un meilleur service et un meilleur accueil.

En décembre 2018 le conseil municipal et moi-même vous avons convié à vous exprimer sur un sujet ô combien important : un bistrot pour notre village.

Un an après où en sommes-nous : après avoir lancé un 1^{er} projet, il nous a fallu faire face à l'annonce de la fermeture de l'épicerie pour la fin de l'année.

Nous avons priorisé l'accompagnement de celui-ci. A ce jour il est prévu une reprise pour le mois de mars par une jeune femme très dynamique. Nous aurons l'occasion prochainement de lui souhaiter la bienvenue.

En parallèle et pour nous accompagner nous avons déposé un dossier pour faire partie du programme national 1000 cafés pour nos villages. Notre candidature a été retenue et nous devrions pouvoir avancer d'ici la fin de l'année.

Un autre domaine me tenant particulièrement à cœur puisque le maire en est le président et qui occupe une grande place dans notre village (en étant le premier employeur avec 40 agents de la commune et du canton (ancien) c'est l'EHPAD du Souleillou qui accueille 43 résidents permanents et possède en plus 4 chambres pour des séjours temporaires.

Depuis trois ans maintenant le bâtiment a été entièrement rénové pour devenir un des plus agréables et confortables établissements du département grâce à l'engagement et à la compétence du personnel.

Or, suite à la volonté du directeur de ne pas renouveler son contrat, le CCAS a dû se mettre à la recherche d'une nouvelle direction. Début décembre nous avons pu finaliser le recrutement d'une directrice en la personne de MME Florence MIHLAU. Cet épisode a duré 7 mois avant de pouvoir aboutir. Car dans ce domaine les pressions sont importantes pour nous pousser à accepter de fusionner avec un autre EHPAD et ainsi perdre notre indépendance et par conséquent notre capacité à gérer et agir pour notre établissement.

Cette tendance à devoir dépendre de plus gros que nous, se retrouve même jusqu'au sein de notre communauté de commune où une seule commune a pu décider du futur mode de représentation contre la volonté de 17 autres communes sur 20.

Cela veut dire que pour les 6 ans à venir, les 2 plus grandes communes de notre communauté pourront à elles seules décider pour l'ensemble des 20 communes. Dans ce domaine cela veut aussi dire que nous devons participer au financement de projets discutables et inutiles pour les habitants de nos petites communes.

Je vous donne ces dernières informations pour illustrer le fait que dans la gestion d'une commune, il y a des choses et des réalisations que tout le monde peut voir, et bien d'autres qui sont invisibles pour l'ensemble des citoyens mais qui auront des conséquences financières pour nous tous sur le moyen long terme.

Je tiens maintenant à m'adresser à l'ensemble des acteurs de la commune ainsi qu'à tous les habitants pour vous souhaiter une très belle année 2020. Le conseil municipal se joint à moi pour vous adresser à tous, nos meilleurs vœux, à vous et à vos proches.

La Mairie Patrick LABRANDE


Les délibérations 2019

- 49/2019** : Interrégionale Polygone - réitération de garantie d'emprunt : réaménagement des prêts initialement garantis par la commune de Saint-Germain
- 50/2019** : PVR Cessar – actualisation des participations : Participation pour Voirie Réseau : validation des superficies et des montants concernés par la PVR Cessar, suite aux divers changements de propriétaires intervenus depuis la Délibération d'origine du 22 06 2010.
- 51/2019** : délégation de compétence Eclairage public à la Fédération Départementale d'Energies du Lot
- 52/2019** : Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau 2018
- 53/2019** : Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif 2018
- 54/2019** : Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable du Syndicat de la Bouriane 2018
- 55/2019** : Adoption des rapports d'activités du Syded 2018 – collègues bois et assainissement
- 56/2019** : Communauté de Communes Quercy-Bouriane – Approbation du rapport d'activités 2018
- 57/2019** : Service de l'eau – admission en non-valeur
- 58/2019** : motion contre le projet de nouveau réseau de proximité des finances publiques, lequel constitue une perte de service autant pour les communes que pour les usagers
- 59/2019** : décision modificative n°2 - budget principal : virement de crédits 2800 euros de « étude diagnostic accessibilité » vers « panneaux de signalisation
- 60/2019** : Service eau et assainissement – admission en non-valeur des titres qui restent impayés malgré les diverses relances du Trésor Public : 190,16 euros sur le budget de l'eau et 217,61 euros sur le budget de l'assainissement.
- 61/2019** : Budget de l'eau, décision modificative n°1 : virement de crédit pour alimenter le compte 6541 « pertes sur créances irrécouvrables » .
- 62/2019** : Budget de l'assainissement, décision modificative n°1 : suite au début des travaux de réhabilitation de la station d'épuration, les frais d'étude et d'insertion (dépenses payées en 2017, 2018 et 2019) sont transférés dans le champ des dépenses d'investissement.
- 63/2019** : Budget commune, décision modificative n°3 : virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement.
- 64/2019** : contrat de prêt pour le financement des investissements – réhabilitation de la salle des fêtes : choix d'un emprunt de 200 000 euros sur 12 ans à taux fixe de 0,55%.
- 65/2019** : contrat de prêt pour le financement des investissements – réhabilitation de la station d'épuration : choix d'un emprunt de 200 000 euros sur 15 ans à taux fixe de 0,69 %.
- 66/2019** : dissolution du budget annexe camping, et intégration dans le budget principal – dissolution à la fin de l'exercice 2019, en raison de la délégation de l'exploitation du camping à la SAS EMILORD.
- 67/2019** : camping : tarifs 2020 – conformément à la convention de délégation de service public signée le 23 avril 2019, Mr LAMBELIN, représentant de la SAS EMILORD, propose les divers tarifs pour 2020.
- 68/2019** : camping : retrait de l'enseigne en fer forgé « <camping du Moulin Vieux >, suite à la demande de Mr LAMBELIN, représentant de la SAS EMILORD, pour une plus grande cohérence pour les clients.

Décès d'André Cocula

Il a été conseiller municipal de Saint Germain de 1971 à 1977 puis Maire de 1977 à 2014, soit quarante trois années au service de la commune.

A son actif, il y a la mise en place du foyer logement en 1987 qui deviendra EHPAD en 2008, la construction de la piscine municipale Jean Pierre VALLA et de la gendarmerie.

Avant-gardiste dans sa vision de l'évolution du territoire, il fut à l'origine de la première intercommunalité du département et également de la mise en place du syndicat en charge des berges du Céou.

Nombreux étaient ceux qui lui ont rendu hommage le vendredi 20 septembre 2019.



Ça s'est passé en 2019...



Le départ du trail du Céou



La fête votive



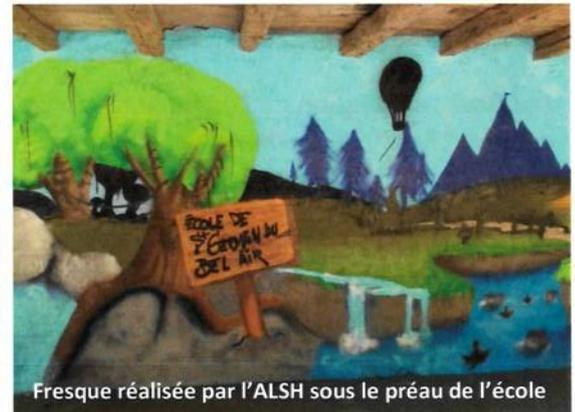
La rentrée scolaire 2019



Les 60 ans de l'AC St Germain/Gigouzac



Halloween



Fresque réalisée par l'ALSH sous le préau de l'école

Les travaux de la salle polyvalente...

Quelques photos expliquent mieux qu'un long texte ! ...



Trier le verre, un geste simple et solidaire...

Le tri du verre progresse dans le Lot, mais on peut faire mieux.

En effet, un contenant en verre sur 5 est encore jeté à la poubelle. Ne plus jeter de verre dans les poubelles, cela préserve notre environnement, mais c'est aussi solidaire.

Explications :

Un geste écologique et économique

Le verre se recycle à l'infini ! Déposer les bouteilles et bocaux en verre dans un des 1 300 récup 'verre du département, c'est préserver les matières premières nécessaires à sa fabrication et réduire la consommation énergétique des verreries.

Le tri du verre représente aussi un geste économique important.

Les ordures ménagères coûtent beaucoup plus cher à traiter que le verre.

Alors ne jetons plus de verre dans la poubelle marron et recyclons-le.

Trier le verre est une nécessité pour notre environnement, et aussi pour notre porte-monnaie.

Un geste solidaire contre le cancer

Le Syded apporte un soutien financier à la Ligue contre le cancer, proportionnellement à la quantité de verre collectée.

Pour l'année 2019, le don est estimé à 3 600 €. Mais cette somme pourrait atteindre 4 500€ si 100% du verre était recyclé. Alors, pour contribuer à la lutte contre le cancer... ne jetez plus, donnez grâce aux récup 'verre !

Ok ! Mais que peut-on mettre dans le récup 'verre ?

Uniquement des emballages en **VERRE**
✔ pots ✔ bocaux ✔ bouteilles

Bouchon, capsule, couvercle
Pare-brise, vitre, miroir
Vaisselle, verre culinaire
Bouteille plastique
Ampoule, néon

UN DOUTE, UNE QUESTION ?
www.syded-lot.fr | 05 65 21 54 30

NE LAISSEZ RIEN AU SOL !
Merci de nous signaler tout débordement.

Tous les emballages en verre se recyclent : bouteilles, pots et bocaux.

Inutile de les nettoyer, ou d'enlever les étiquettes et collerettes, il faut simplement les jeter bien vidés, sans les couvercles et bouchons.

Par contre, les autres objets en verre (ampoules d'éclairage, vitres, vaisselle, pare-brise...) ne se jettent pas dans le récup 'verre car ils n'ont pas les mêmes propriétés. Il faut les jeter dans le bac marron, et surtout pas dans le bac recyclable car vous pourriez blesser un agent de collecte ou de tri !

INFO TRI : 05 65 21 54 30 (numéro non surtaxé)

RECYCLER
le verre...



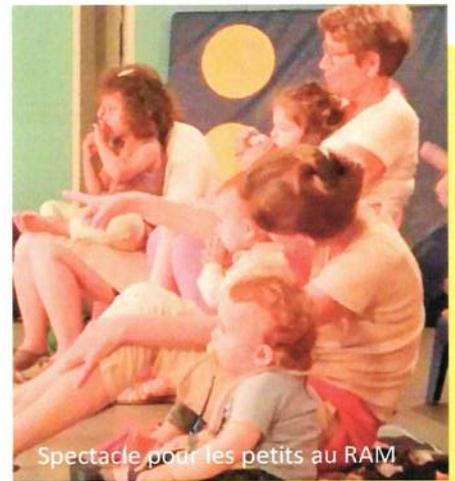
c'est aussi **DONNER**
contre le cancer

Les travaux de la station d'épuration...





La chorale « Chante Brive »



Spectacle pour les petits au RAM



Le jour de la nuit



Le marché estival



Les 101 ans de Madame Reine Goett



Joyeux Noël à St Germain



Remise du colis aux aînés par le CCAS



Noël à la MAM

Annie approvisionnait le marché de St Germain en bons légumes bio et variés, toujours avec le sourire, depuis plusieurs années, chaque vendredi matin, et le dimanche matin en juillet et août. Elle passe la main : Laurent MERY, maraîcher à Costeraste, prend le relais. Merci Annie, et bonne retraite. Bienvenue à Laurent, qui rejoint l'équipe du marché.



Les activités associatives régulières

Chaque mardi —9h30
—19h

Chaque mercredi
— 14h00
Stade :

Chaque jeudi —9h15
14h
—20h

Chaque vendredi 9h00
Marché place du foirail
Après-midi
Stade

Chaque samedi

Quietforme : gym douce
danse

Plaiforme : petite rando les 2èmes et 4èmes mercredi (rdv parking de la Poste)

Club Vermeil cours de dentelle
foot entraînement : 18h00 U15 et U17

Quietforme : gym douce
Club Vermeil jeux
Les baladins du Céou

Plaiforme : bridge
de 9h00 à 12h00

marche avec NatEnPa, programme affiché à la mairie et sur le blog
foot entraînement séniors

10h30 athlétisme

Nous rappelons aux responsables des diverses associations de St Germain qu'ils peuvent nous communiquer en juin et décembre le calendrier de leurs manifestations ou activités, s'ils souhaitent qu'elles soient mentionnées sur le bulletin municipal suivant (distribué en juillet et janvier).

Venez participer

Du 21 au 24 mai 2020



JUMELAGE

SAINT GERMAIN DU BEL AIR
SAINT GERMAIN SUR ILLE

28 ans d'amitié

Manifestations ouvertes à toutes et à tous

Départ le Jeudi 21/05/2020 – retour le Dimanche 24/05/2020

Au programme :

- Déplacement aller et retour en autocar
(Possibilité de prendre son propre véhicule)
- Logement en famille chez l'habitant
- Des visites et des excursions en autocars
- Des soirées pleines de convivialité
- Des liens qui se tissent...



Une participation pour les repas et les sorties sera demandée.

Pour tout renseignement ou inscription contactez le comité des fêtes

Jacqueline au 06 79 30 66 44

Jean-Jacques au 06 59 75 37 58

Consignes de tri, c'est simple et facile

PAPIER, CARTON, PLASTIQUE ?



Bac de tri sélectif

Plier les cartons pour éviter tout débordement



DÉCHETS DE SALLE DE BAINS, COUCHES, PAPIER SOUILLÉ,... ?



Bac d'ordures ménagères

En sacs



LE VERRE ?



Récup' verre

Sans bouchon ni couvercle



LINGE, CHAUSSURES ?



Borne Relais



www.lafibredutri.fr

ENCOMBRANTS, PALETTES, PNEUS, FÉRAILLE, HUILE USAGÉE ?



Déchetteries



RESTE DE REPAS ?



Compostage



Syndicat Mixte du Pays de Gourdon pour la Collecte et le Traitement des Ordures Ménagères

Zone artisanale 46250 MONTCLERA - Tel : 05.65.21.61.61

Courriel : accueil@symictom.fr - www.symictom.fr -  @symictom.fr